Légende

- Petit patrimoine protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Mare protégée au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Arbres protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Alignements d'arbres protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Abords de cours d'eau ou de fossés protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Bâtiments ou édifices protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Changement de destination
- Côtes de rue à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Indiquer mixité sociale obligatoire au titre de l'article L.151-15 du Code de l'urbanisme
- Parcs, bois et jardins protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain de Monthou-sur-Cher et Montrichard-Val-de-Cher
- Plan de Prévention des Risques Technologiques du site de STORENGY à Cérè-la-Ronde
- Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée du Cher
- Présence d'une ancienne décharge

PLUi

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

ZONAGE VERSION SEPTEMBRE 2018

MONTHOU-SUR-CHER

04.c

urbanisme
5, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 97 56
Fax: 02 47 95 97 19
Mail: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
15 A, rue des Echimpreneurs
41700 CONTRES
Tel: 02 54 79 15 55

ECHELLE
1/5 000

SOURCE :
DGI – Cadastre
Droits réservés - 2017

Date du document : 19/09/2018